



Consortium pour la Recherche
Economique et Sociale

Une recherche de qualité au service du développement

Rue 10 Prolongée, Cité Iba Ndiaye Djadji, lots n° 1 et 2 Sacré-Coeur Pyrotechnique
Dakar, Sénégal – CP : 12023 - BP : 7988 Dakar-Médina
Tél. : (221) 33 864 73 98 / 33 864 77 57 ; Fax : (221) 33 864 77 58
E-mail : cres@cres-sn.org ; Site Web: www.cres-sn.org

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA REFONTE DU SITE WEB DU CRES

1. Contexte et justification

Le CRES est un centre de recherche créé en 2004 par un groupe d'enseignants-chercheurs de diverses disciplines (Économie, Droit, Techniques quantitatives, Sociologie, etc.) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Il se fixe comme objectif de promouvoir une recherche susceptible d'outiller les décideurs politiques, les collectivités locales et les organisations de la société civile dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement social et économique, tant au niveau national que régional.

Les chercheurs du CRES ont accumulé une grande expérience dans la conduite de programmes de recherche relatifs à la libéralisation commerciale, à l'intégration régionale, au secteur rural, à l'éducation, la santé, la pauvreté, la croissance et l'équité, la concurrence, la problématique de l'eau, les biocarburants, les TICs, l'économie de l'information et de l'innovation, des droits humains et des droits des ressources humaines. Ils sont impliqués non seulement dans l'élaboration des politiques de développement, mais aussi dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de celles-ci, au Sénégal et dans d'autres pays d'Afrique. Au plan institutionnel, le CRES se positionne en partenaire-conseil de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et des institutions régionales et internationales.

La recherche au niveau du CRES est organisée en six départements fondés sur des pôles de compétences, conduisant chacun plusieurs programmes : Croissance et équité ; Economie de l'information et de l'innovation ; Mondialisation, intégration régionale et développement local ; Secteur rural ; Economie des ressources humaines ; Droit. Une Coordination scientifique assure le lien entre les départements.

2. Objectifs et portée

L'objectif général des TDRs est de refondre le site web du CRES ([CRES | Consortium pour la Recherche Économique et Sociale](http://www.cres-sn.org)) en intégrant le site du programme Santé ([CRES – Programme Santé](http://www.cres-sn.org)) dans un nouveau site web pour mieux informer les décideurs et les partenaires sur les objectifs des différents projets de recherche, les résultats attendus, les activités réalisées, les résultats et leçons apprises sur les bonnes pratiques en matière de

recherche économique et sociale. La plateforme sera ainsi une vitrine du CRES et servira à diffuser des rapports de recherche, des notes de politiques, des rapports de webinars, des vidéos et films documentaires. Elle servira également de cadre aux équipes de recherche et des acteurs au développement pour organiser des webinars sur des thématiques axées ou liées différents projets. Le cabinet consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du CRES.

3. Missions du Consultant

Le consultant assurera les activités suivantes :

- Identifier les principaux défis de la plateforme et les besoins prioritaires de digitalisation ;
- Fournir une liste de sites de références pour des besoins identiques à celui du site du CRES ;
- Proposer une maquette originale du site web du CRES tenant en compte des échanges avec l'équipe du CRES ;
- Concevoir et réaliser la plateforme web.

La conception et la réalisation de la plateforme web devraient inclure les tâches suivantes :

- Collecte et analyse des besoins ;
- Inventaire des pages et éléments constitutifs du site du CRES et du programme Santé ;
- Conception et maquettage du nouveau site ;
- Architecture de l'information ;
- Proposition et validation des aspects techniques et logistiques (Choix du CMS open source, bases de données, plateforme, charte graphique, plateforme d'hébergement de webinaires, podcasts, contenus multimédias etc..) ;
- Design de l'interface ;
- Intégration CSS responsive ;
- Développement et réalisation du nouveau site suivi de test ;
- Mise en ligne et référencement.

4. Résultats attendus

Il est attendu du travail du consultant les résultats suivants :

- Une base de données relationnelle des chercheurs et des activités de recherche est conçue ;
- Des informations détaillées sur le projet pour les besoins de l'intégration du contenu du site web ;
- Les propositions techniques et logistiques réalisées et validées ;
- La conception graphique du site web réalisée et validée ;
- L'architecture de l'information est validée ;

- Le site web réalisé conformément aux spécifications validées ;
- Le back office, l'interface d'administration, est réalisé ;
- L'hébergement du site dans un serveur sécurisé ;
- Faciliter la lecture et la navigation de l'internaute sur tous les types de terminaux (Ordinateurs, Smartphones, Tablettes, NoteBook, TV connectée) ;
- Le référencement du site web ;
- La disponibilité du code source ;
- La disponibilité des documents techniques (conception, exploitation, maintenance, support de formation) ;
- La formation de l'équipe des éditeurs et des administrateurs.

Ces résultats seront évalués à partir d'indicateurs suivants :

- La quantité et la qualité des informations collectées pour la réalisation du site web ;
- L'accessibilité aux informations ;
- Le moteur de recherche interne au site ;
- La visibilité du CRES ;
- Le nombre de visiteurs ;
- Le référencement du site sur les grands moteurs de recherche ;
- Feed Back des chercheurs, employés et partenaires du CRES.

5. Réalisation du site web

La durée de réalisation (conception, développement, tests, déploiement, formation) du site web est de deux (02) mois maximum à compter de la date de notification de la sélection du prestataire. Le Consultant fournira dans un délai de 7 jours l'architecture du site.

Les activités à mener dans le cadre de la présente mission peuvent être catégorisées suivant les phases énumérées ci-dessous :

- Phase 1 : Collecte et analyse des besoins

Le consultant recruté devra collecter les informations nécessaires auprès de l'équipe du CRES et éventuellement auprès des partenaires afin de rassembler tous les éléments du contexte et de l'orientation stratégique qui vont guider les choix relatifs au projet et à la démarche méthodologique. Le consultant devra à cet effet :

- Planifier et tenir des réunions régulières avec l'équipe du CRES afin de procéder à l'identification des besoins pour l'exécution de ce projet. Pour ce faire, il devra clarifier les besoins et les traduire en spécifications techniques ;
- Prendre en compte les publics cibles auxquels le site doit s'adresser.

- Phase 2 : Conception et maquettage

Cette phase se matérialise par la réalisation de maquettes comportant au moins 3 prototypes qui seront soumis à l'équipe du CRES pour le choix et la validation d'une maquette. Cette phase démarre par un inventaire des ressources disponibles collectées depuis le site du CRES et celui du programme Santé et auprès de l'équipe du CRES. Le consultant devra

notamment, présenter le projet d'architecture (plan du site accessible en ligne via une URL en local). Cette étape devra recevoir l'aval de l'équipe du CRES pour la poursuite du processus. Une présentation générale de l'architecture future du site web sera faite. Le nouveau site devra s'appuyer sur l'existant en termes d'ergonomie et de structure avec deux interfaces, un back office pour la partie privée pour l'administration avec accès sécurisé et un front office pour la partie publique permettant d'afficher les informations venant de la base de données.

- **Phase 3 : Proposition et validation des propositions techniques et logistiques**

Au cours de cette phase, le Consultant présentera à l'équipe de projet des benchmarks des différentes possibilités techniques et logiques pour un choix justifié dans différents domaines notamment :

- Les CMS open source ;
- Les moteurs de bases de données open source ;
- La charte graphique ;
- La plateforme d'hébergement ;
- L'URL ;
- Le nom de domaine, etc.

- **Phase 4 : Développement du site web**

Le consultant, au cours de cette phase, devra mettre en œuvre les principaux axes de développement du site en prenant en compte des ressources matérielles et logicielles disponibles et en utilisant la technologie la plus adaptée. Cette phase devra aussi intégrer les points suivants :

- le développement de techniques permettant d'optimiser l'interactivité du site
- la gestion des publications et toutes les productions du CRES
- l'intégration d'un moteur de recherche interne
- l'intégration d'un annuaire des chercheurs et employés du CRES

- **Phase 5 : Mise en ligne et référencement**

A l'issue de la phase de développement, le consultant assurera l'installation définitive du site web chez l'hébergeur choisi et le référencement du site. Le référencement Google est important. Celui-ci est donc à prévoir dans la conception du site web. Le code source sera conçu de sorte à faciliter l'indexation des pages par les moteurs de recherche.

- **Phase 6 : Formation des acteurs**

Au terme de l'élaboration et la mise en ligne du site web, le consultant aura à assurer la formation de membres du CRES. L'objectif de cette formation est que deux personnes deviennent autonomes pour la mise à jour du futur site web et l'intégration de nouvelles fonctionnalités au site et aussi la création des pages au besoin. Cette formation prendra en compte l'utilisation de l'outil, l'écriture et l'accessibilité dans le but de permettre

l'administration du site des points de vue technique et éditorial. À l'issue de la formation, les personnes formées devront être à même de mettre à jour le contenu du site, et éventuellement d'ajouter de nouvelles rubriques.

6. Soumission des offres

Le consultant intéressé devra présenter un dossier de candidature électronique au plus tard le **10 Septembre 2022 à 17h GMT** à l'adresse suivante programmesante@cres-sn.org Le dossier de candidature comprend une offre technique et une offre financière. L'offre technique comprendra :

- une note explicative sur la compréhension des termes de référence ;
- une présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- le CV du Cabinet consultant incluant l'expérience acquise dans des projets similaires avec au moins 3 références.